

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

**Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du
Centre (PHASAOC) en Guinée**

(P178497)

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Octobre 2023

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le souci d'améliorer la production et la disponibilité de données statistiques qui permettront de faciliter l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement, le Gouvernement Guinéen a décidé d'intégrer le Projet Régional d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) financé par la Banque Mondiale.

L'objectif de ce projet est de soutenir les réformes institutionnelles, améliorer la performance statistique, l'harmonisation, l'accessibilité des données des pays participants et des organismes régionaux d'Afrique de l'Ouest et soutenir la modernisation de leurs systèmes statistiques. Il permettra ainsi au Gouvernement de prendre des décisions idoines pour un meilleur suivi des engagements nationaux (Plan de Référence Intérimaire, Programme de Rélanche Economique), les engagements internationaux (Vision 2050 de la CEDEAO, Agenda 2063 de l'Union Africaine) ainsi que les Objectifs de Développement Durable.

Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées en quatre (4) composantes :

- **Composante 1 : Harmonisation et production de statistiques de base à l'aide de méthodologies harmonisées**

Cette composante soutient les réformes envisagées pour concevoir et adapter les méthodes et normes harmonisées dans la zone cible du projet d'une part, augmenter le niveau de production des statistiques démographiques, économiques, sociales et de pauvreté. Elle comporte cinq sous composantes : (i) Coordination régionale et adoption de normes harmonisées de qualité des données (ii) Production de statistiques démographiques et socio-économiques ; (iii) Production de statistiques sur le secteur réel et fiscal (iv) Production de statistiques sur l'agriculture et le changement climatique ; et (v) Curation des données administratives sectorielles et sous-nationales.

- **Composante 2 : Appui à la modernisation des statistiques, aux réformes institutionnelles, à l'amélioration de l'accès, de la diffusion et de l'utilisation des données et au développement des ressources humaines**

Cette composante contribue à la modernisation des statistiques à travers l'utilisation des nouvelles technologies, le soutien aux réformes institutionnelles en matière statistique, l'amélioration de la diffusion des données statistiques et le renforcement des capacités humaines, en vue de répondre au besoin sans cesse croissant de données pour assurer un meilleur suivi des engagements.

Cette composante comporte cinq sous-composantes à savoir : (i) la Modernisation statistique des SSN ; (ii) les Réformes institutionnelles pour les SSN sélectionnés ; (iii) Renforcement du capital humain ; (iv) Accessibilité et diffusion des données ; et (v) Utilisation et analyse des données pour informer les politiques publiques.

- **Composante 3 : Soutenir la modernisation des infrastructures physiques**

Cette composante vise à soutenir la modernisation des infrastructures physiques du système statistique national en général, et de l'Institut National de la Statistique en particulier. Elle contribue au renforcement des capacités du SSN à travers des infrastructures TIC et statistiques du SSN.

- **Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet**

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités et l'atteinte des objectifs visés par le projet. Elle

comporte deux sous composantes notamment (i) Gestion du projet et (ii) Résultats du projet et suivi de la satisfaction des utilisateurs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est prévu le service d'un Spécialiste en développement social dont les responsabilités, missions et qualifications sont les suivantes :

II- RESPONSABILITÉS

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en Développement Social sera chargé (e) de gérer les risques et les impacts sociaux en conformité avec les instruments environnementaux et sociaux du projet. Il veillera à la conformité du projet aux normes environnementales et sociales de la Banque mondiale et aux lois et réglementations de la Guinée en la matière dans la planification et l'exécution du projet.

III- PRINCIPALES MISSIONS

Le (la) spécialiste aura pour missions de :

- Veiller à la mise en œuvre du plan d'engagement environnemental et social (PEES) du projet notamment en ses actions en lien avec la sauvegarde et développement social.
- Participer à l'élaboration du plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) et au suivi de la mise en œuvre du plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) du projet.
- Participer à l'élaboration des procédures de gestion de la main-d'œuvre (PGMO) et participer au suivi de sa mise en œuvre.
- Veiller à l'application du mécanisme de gestion des plaintes ou des griefs (MGP) du Projet.
- S'assurer de la prise en compte des dispositions de sauvegardes sociales nationales et des Normes Environnementales et Sociales de la Banque mondiale (CES).
- Participer à la planification, la coordination, l'analyse et la validation des études et des documents en matière de gestion des risques et impacts sociaux des activités du projet.
- Veiller à l'appropriation des documents de sauvegardes sociales par les équipes des projets, les parties prenantes aux projets et les bénéficiaires des activités des différentes composantes du projet.
- S'assurer de la prise en compte effective des aspects sociaux, de l'intégration des mesures de prévention, de la réduction et de l'atténuation des risques sociaux dans la planification et la réalisation des différentes activités et sous-activités du projet.
- Participer au processus de sélection des Consultants/cabinets/Bureaux d'études devant intervenir sur des questions sociales (élaboration des termes de références, évaluations, etc.).
- Concevoir et assurer la gestion (mise à jour, diffusion et gestion de l'information, etc.) de la base de données du suivi social relatives à toutes les activités gérées par l'UGP.
- Contribuer à l'élaboration des plans de travail et de budget annuels en définissant les besoins en études, formations et tout autre activité en matière de sauvegarde sociale et veiller à leur réalisation.
- Analyser les données de la surveillance et du volet social du PEES et proposer des mesures de prévention et d'atténuation des risques sociaux des projets et des activités, en identifiant et documentant les non-conformités.
- Assurer la rédaction des rapports périodiques relatifs aux activités en matière de sauvegarde sociale des projets et des documents de capitalisation et de partage bonnes pratiques.
- Favoriser la participation active des parties prenantes et des membres de la communauté dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes.
- Évaluer l'impact des initiatives mises en place et proposer des recommandations pour l'amélioration continue des interventions.

- Participer à la mise en œuvre des recommandations (relatives aux aspects sociaux) des rapports des missions de supervision de la Banque mondiale portant sur le projet.
- Assurer le suivi dans l'élaboration, la validation, l'exécution et l'audit de documents spécifiques de sauvegardes requis dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet.
- Collecter, analyser et interpréter des données qualitatives et quantitatives pour évaluer l'efficacité des programmes et formuler des recommandations.
- Documenter les résultats des consultations et les rendre disponible.
- Faire part au Coordonnateur du projet des résultats des consultations et des mesures de leur prise en compte dans la mise en œuvre du projet.
- Exécuter toute autre activité concourant à la mise en œuvre efficace du projet relevant de son domaine de compétence et qui lui sera confiée par le Coordonnateur du Projet.

IV- PROFIL, FORMATIONS ET EXPÉRIENCES

Le (la) Spécialiste à recruter doit :

- Avoir un diplôme universitaire supérieur (Bac+ 5 ou plus) dans les domaines des sciences sociales ou en Ressource Humaine, sociologie, anthropologie, droit, en économie ou équivalent.
- Justifier d'une expérience d'au moins 05 ans dans un poste similaire ou dans les conduites de missions ou études d'évaluation et/ou gestion sociales (évaluation environnementale et sociale stratégique ; cadre de gestion environnementale et sociale ; cadre de la politique de réinstallation ; étude d'impact environnemental et social ; audits ; etc.).
- Disposer d'une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans la mise en œuvre des projets de développement financé par les bailleurs de fonds internationaux (dont idéalement la Banque mondiale).
- Avoir réalisé des formations complémentaires en matière d'évaluation et de gestion sociales serait un atout.
- Disposer d'une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans la mise en œuvre des projets de développement financé par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Disposer d'une bonne expérience dans la conception, l'exécution et la mise en œuvre des projets et programmes de développement ;
- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports ;
- Avoir des aptitudes confirmées de l'utilisation de l'outil informatique en général et des logiciels de base ;
- Avoir une bonne maîtrise des règles et procédures de la Banque Mondiale en matière de la gestion des risques et impacts sociaux des projets de la Banque.
- Connaissance approfondie des enjeux sociaux, des politiques publiques et des cadres législatifs relatifs à la gestion des risques et impacts sociaux de projet.
- Excellentes compétences en communication, en animation de groupes et en renforcement des capacités.
- Maîtrise des méthodes de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives.

V- APTITUDES ET QUALITÉS

Le (la) Spécialiste à recruter doit :

- être familiarisé(e) avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegarde sociale
- être familiarisé(e) avec le Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de de la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux , les Normes de performances de la Société Financière Internationale (SFI) ainsi que des politiques en matière de sauvegarde environnementale et sociale des autres partenaires techniques et financiers comme le Système de sauvegardes intégré du Groupe de la

Banque africaine de développement (BAD), le CES de l'AFD, le cadre de sauvegarde environnementale et sociale (ESSF) du réseau WWF, etc. ;

- pouvoir travailler sous pression et avoir une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- pouvoir travailler de concert avec sa hiérarchie tout en gardant une certaine autonomie ;
- être organisé(e), rigoureux (se) et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- parler et écrire parfaitement le français, la maîtrise l'anglais serait un atout.

VI- METHODE DE SELECTION

Un candidat sera sélectionné suivant la méthode de sélection des Consultants individuels en accord avec les procédures définies aux paragraphes 7.32 à 7.38 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

VII- EVALUATION ANNUELLE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Le Spécialiste en Développement social fera l'objet d'une évaluation annuelle et les critères de performance non limitatifs suivants pourraient être utilisés pour évaluer sa performance :

- Exécution des activités de sauvegardes environnementales du Projet aux meilleures conditions d'efficacité, d'efficacités, de qualité et dans les délais prévus ;
- Qualité des plans de travail annuel et du budget ;
- Qualité et ponctualité des rapports produits ;
- Proactivité dans la détection de problèmes de nature à entraver la bonne exécution du Projet et à trouver les mesures correctives nécessaires ;
- Qualité et rapidité dans le suivi de la mise en œuvre des mesures correctives et des décisions prises lors des réunions internes et externes avec les partenaires du Projet.

VIII- DUREE ET LIEU DE LA MISSION

Le contrat aura une durée initiale d'un (1) an renouvelable par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet. La première année du contrat comporte une période probatoire de six (6) premiers mois. Le spécialiste sera basé à Conakry avec des déplacements à l'intérieur.

IX- DOSSIER A FOURNIR ET DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie du ou des diplômes, une copie des contrats et attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat ;
- Les références des emplois antérieurs et les coordonnées des anciens employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Le dossier de candidature devra être envoyé au plus tard le Vendredi, 27 octobre 2023 à 17 heures 00 par mail à l'adresse suivante phasaocgn@gmail.com

Pour toute information complémentaire, les candidats pourront contacter le projet à l'adresse suivante : [phasaocgn@gmail.com/621 56 68 85](mailto:phasaocgn@gmail.com/621566885)

Un entretien (ou interview) sera organisé, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.